



1 – INSCRIPTION

Toute inscription se fait par écrit à l'aide d'un bulletin téléchargé sur le site ou envoyé par l'école. L'inscription n'est effective qu'à réception du bulletin complet accompagné d'une photo d'identité et d'un chèque d'acompte. Une confirmation d'inscription est adressée au stagiaire dès réception des documents précités. Une facture et une attestation individuelle de fin de formation seront adressées au stagiaire à l'issue de la formation.

Pour les demandes de prise en charge professionnelle, prévoir l'inscription au moins 3 mois avant la formation souhaitée.

2 - TARIF DES FORMATIONS

Le prix de la formation comprend le séminaire (de 1 à 5 jours), le manuel de formation, les frais de dossier, le matériel pédagogique, le certificat et la photographie numérique de la promotion. Les frais de transport, de restauration et d'hébergement sont à la charge des stagiaires. Un acompte est exigé pour la réservation et le solde est à régler à l'arrivée le premier jour de la formation. Toute formation commencée est due dans sa totalité.

3 – ANNULATION

Les demandes d'annulation ou de report sont recevables si elles sont justifiées par un cas de force majeure. L'acompte est alors remboursé si le désistement du participant intervient plus d'un mois avant le début de la formation. Du 30^{ème} au 15^{ème} jour précédant le début de la formation, 25% du coût total de la formation sont dus. À moins de 15 jours, la totalité du coût de la formation est due. Toute formation, commencée et abandonnée par le stagiaire pour des raisons non justifiées par la force majeure dûment reconnue, est due en totalité.

En cas d'annulation par l'école, les participants sont prévenus et l'acompte est remboursé en totalité.

4 – RESPONSABILITÉS

Les activités sont proposées sur la base du volontariat. Les participants sont seuls responsables de leurs comportements, actions et faits durant le séminaire.

La courtoisie et le respect sont privilégiés dans les échanges entre les participants et l'exclusion peut être prononcée dans le cas contraire.

En cas de propos portant atteinte à la dignité de la personne et en cas de harcèlement de quelle que nature que ce soit, l'expulsion est immédiate. Ces mesures garantissent le bon déroulement de nos formations.

5 – ÉTHIQUE

La remise du certificat est conditionnée par la présence du candidat à la totalité de la formation, un comportement conforme à l'esprit de ce qui est enseigné et la réussite aux ateliers pratiques corrigés et aux contrôles de connaissances sur place et en ligne (pour la formation de rigologue expert). Les formations de l'EIR ne sont pas des thérapies ni un substitut à un traitement médical. Le non-respect de la charte éthique entraîne la radiation des listes officielles de nos sites.